Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction générale De l'administration **Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations sociales** **Bureau de la formation continue** **Adresse : 78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Suivi par : Laurence Navarre** **Tél. : 01.49.55.58.23** **Fax : 01.49.55.59.31** **Réf. : N2005LN001**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2005-1035** **Date: 25 janvier 2005**

Date de mise en application :immédiate
Date limite de réponse : 6 semaines avant le début du stage demandé

Nombre d'annexes: 2

Objet : Formations nationales sur les problématiques environnementales

Résumé : L'offre de formation de l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), service à compétence nationale du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, est accessible aux agents du MAAPR qui participent au service public de l'environnement.

MOTS-CLES : FORMATION - ENVIRONNEMENT

Destinataires	
Pour exécution : Administration centrale Services déconcentrés Établissements d'enseignement Établissements publics DIREN	Pour information : Organisations syndicales

Cette note de service est complémentaire de la note de service DGER - DGA/SDDPRS/N2004-1288 du 12 octobre 2004 relative au programme national de formation 2005. Le développement des compétences dans le domaine de l'environnement figure au rang des priorités énoncées par la note d'orientation pour les formations de 2005 publiée par note de service.

A ce titre, l'offre de formation environnementale proposée par l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) qui repose sur un partenariat entre les deux Ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture complète le programme national du M.A.A.P.R.
Dans ce cadre, les représentants des services déconcentrés sont associés en amont à la construction de l'offre de formation de l'IFORE en participant à des groupes de travail sur les différentes thématiques relevant du MEDD.

Ces actions de formation sont annexées à la présente note de service.

Public concerné :

Les agents participant au service public de l'environnement, affectés :

- dans les directions d'administration centrale et les services déconcentrés du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité (DRAF – DDAF – DDSV) ;

- dans les directions régionales de l'environnement (DIREN) ;

- dans les services de l'office national des forêts (ONF).

Frais d'inscription :

L'accès aux sessions de formation de l'IFORE est gratuit pour le public défini ci-dessus.

Contenu des formations :

Pour obtenir des informations sur le contenu et les thèmes retenus dans l'offre de formation de l'IFORE, les sites suivants peuvent être utilement consultés :

- Le site FORMCO du MAAPR accessible par INTRAGRI ou par internet :

www.formco.agriculture.gouv.fr

- Le site IFORE du Ministère de l'écologie et du développement durable :

www.ifore.environnement.gouv.fr

Les coordonnées des responsables formation de l'IFORE par domaine sont :

- Guy ROBIN (01.42.19.22.05) pour les formations juridiques
- Nathalie VICQ-THEPOT (01.42.19.22.44) pour les formations développement durable
- Suzanne HUGON (01.42.19.16.61) pour les formations Eau et milieux aquatiques et prévention des pollutions et des risques
- Aude MERRIEN (01.42.19.25.92) pour les formations nature et paysage

…/…

Prise en charge des frais de déplacement :

Les frais de déplacement des stagiaires seront pris en charge par leurs services d'affectation.

Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription en annexe est à retourner à l'IFORE.
Il doit porter les visas du supérieur hiérarchique et du responsable local de formation du service d'affectation autorisant la prise en charge des frais de déplacement.
Seul ce modèle de bulletin d'inscription est à utiliser.
L'IFORE indique aux agents les suites qui sont réservées à leurs demandes.

Suivi de la participation des agents du MAAPR

Les formations proposées par l'IFORE et susceptibles d'intéresser les agents en poste dans les services du MAAPR ont été codifiées dans EPICEA. Les codes sont indiqués dans la liste ci-jointe.

Les gestionnaires de proximité voudront bien enregistrer les participations des agents dans EPICEA.
Cette démarche est indispensable afin d'assurer le suivi des participations des agents de notre ministère aux formations prioritaires portant sur les problématiques environnementales.

Le bureau de la formation continue (Laurence Navarre) est à votre disposition pour recueillir tout commentaire sur ces formations.

Le Sous-Directeur du développement
professionnel et des relations sociales

Philippe de CHAZEAUX

Formations proposées par l'IFORE

Eau et milieux aquatiques	EPICEA	Durée	Dates
Assainissement			
ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITÉS : réglementation, bases techniques, auto surveillance	72042	4 jours	31 janvier au 4 février 2005
LA PRISE EN COMPTE DES EAUX PLUVIALES EN MILIEU URBAIN	72043	4 jours	6 au 9 juin 2005
Connaissance des milieux aquatiques			
HYDROGEOLOGIE : formation de base	72044	3 jours	14 au 18 mars 2005
HYDROLOGIE GENERALE ET APPLIQUEE	73114 73115 73116	3 jours	11 au 13 janvier 2005 1er au 3 mars 2005 7 au 9 juin 2005
INDICE BIOLOGIQUE DIATOMEES – Exercices d'intercalibration par région	72046	3 jours	7 au 9 juin 2005
LE CONTENTIEUX DE LA LOI SUR L'EAU	73118	2 jours	16 au 17 mars 2005
Directive Européenne Etablissant un cadre dans le domaine de l'eau			
CONTINUITE ECOLOGIQUE ET TECHNIQUES DE RESTAURATION DES COURS D'EAU	73119	2 jours	31 mai au 1er juin 2005
Hydrobiologie			
ECOTOXICOLOGIE et RISQUES POUR LES MILIEUX NATURELS - perfectionnement	73120	3 jours	5 au 7 avril 2005
HYDROBIOLOGIE 3 : Hydroécologie. Mise en œuvre des indices de qualité des milieux	73121	4 jours	13 au 17 septembre 2005
HYDROBIOLOGIE 1 : Initiation aux écosystèmes aquatiques	73125	4 jours	9 au 13 septembre 2005
HYDROBIOLOGIE 2 – A – Taxonomie des invertébrés détermination au genre par famille	73138	4 jours	21 au 25 juin 2005
INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN RIVIERE ET BOTANIQUE APPROFONDIE	73139	4 jours	11 au 15 avril 2005
Lutte contre les pressions			
HYDROGEOLOGIE : formation de base	73140	3 jours	14 au 18 mars 2005
Police de l'eau et milieux aquatiques			
CONDUITE D'UNE PROCEDURE DE TRANSACTION	73141	2 jours	30 au 31 mai 2005
POLITIQUE ET DROIT DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	73142 73143	3 jours	15 au 17 juin 2005 30 novembre au 2 décembre 2005
POUR LA REUSSITE DURABLE DE VOS MISSIONS DANS LE DOMAINE DE L'EAU	73144	4 jours	Dates non déterminées
PRISE DE POSTE POUR LES CHARGES DE MISSION AFFECTES A LA POLICE DE L'EAU ET LES ANIMATEURS POLICE DE L'EAU EN DIREN	73146	4 jours	Dates non déterminées
PRISE EN COMPTE DU FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES : dossier nomenclature eau et installations classées	73148	3 jours	2 au 4 mai 2005

Prévention des inondations			
DIAGNOSTIC ET GESTION DES DIGUES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DES COURS D'EAU	72450 72452	3 jours	22 au 24 mars 2005 20 au 23 septembre 2005
MORPHOLOGIE FLUVIALE - UN OUTIL POUR L'AMÉNAGEUR ET LE GESTIONNAIRE	72459	3 jours	31 mai au 3 juin 2005
RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES CRUES	73150	3 jours	24 au 27 mai 2005
SÉCURITÉ DES BARRAGES EN SERVICE	72460	4 jours	10 au 14 octobre 2005
Prévision des crues et hydrométrie			
HYDRAULIQUE DES ECOULEMENTS EN RIVIERE, HYDROMETRIE	73152	4 jours	26 au 29 septembre 2005
HYDROMETRIE : CRITIQUE DES DONNEES HYDROMETRIQUES	73154 73155	3,5 jours	9 au 12 mai 2005 11 au 14 octobre 2005
HYDROMETRIE APPLIQUEE : CONTROLE DES DEBITS RESERVES	73160	4 jours	13 au 17 juin 2005
INITIATION A LA METEOROLOGIE	72496 72497 72498	5 jours	21 au 25 mars 2005 20 au 24 juin 2005 5 au 9 décembre 2005
PREVISION DES CRUES – module 2A crues rapides	73164 73165	4 jours	9 au 13 mai 2005 3 au 7 octobre 2005
PREVISION DES CRUES – initiation	72499	4 jours	31 janvier au 2 février
PREVISION DES CRUES – module 2B crues lentes	73169 73170	4 jours	20 au 24 juin 2005 3 au 7 octobre 2005
RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES CRUES	72500	3 jours	24 au 27 mai 2005
SOPHIE Utilisation du logiciel – module A	73171	4 jours	7 au 11 mars 2005
SOPHIE Utilisation du logiciel – module B	73174	2 jours	1er au 2 juin 2005
TRACE DES COURBES DE TARAGE	73175	4 jours	19 au 23 septembre 2005
Utilisation du logiciel CALIPSO pour le calage de modèles de prévisions	73177 73180	3 jours	4 au 8 avril 2005 14 au 18 novembre 2005
Qualité des eaux			
Langage commun des données sur l'eau : le SANDRE	73181 73182	1 jour	5 avril 2005 14 septembre 2005
Formations juridiques	EPICEA	Durée	Dates
Droit et politiques environnementales			
DROIT ET POLITIQUE : ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL, INSTALLATIONS CLASSEES ET PROCEDURES ENVIRONNEMENTALES	73220 73222 73223 73225 73226	4 jours	7 au 10 février 2005 11 au 14 avril 2005 5 au 8 septembre 2005 3 au 10 octobre 2005 7 au 10 novembre 2005
Droit public général et contentieux			
ETUDES D'IMPACT ET ENQUETES PUBLIQUES	73227	3 jours	9 au 11 mai 2005

FORMATION DE BASE EN DROIT PUBLIC	73228	4 jours	28 novembre au 1er décembre 2005
LA RESPONSABILITE DE L'ADMINISTRATION ET DE SES AGENTS	73229	2 jours	29 au 30 septembre 2005
LES PROCEDURES CONTENTIEUSES DEVANT LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES	73230	2 jours	24 au 25 novembre 2005
QUEL CONTENTIEUX, QUEL TRIBUNAL, QUELLE PROCEDURE ?	73231	2 jours	27 au 28 juin 2005
REDACTION DES TEXTES JURIDIQUES	73232	3 jours	6 , 7 et 24 juin 2005
Police de l'environnement			
LUTTE CONTRE LE BRUIT	73234	2 jours	14 au 15 décembre 2005
POLICE DE L'ENVIRONNEMENT : MODULE 1 : eau - pêche – milieux aquatiques	72502 72503 72504 72505	4 jours	17 au 20 mai 2005 14 au 17 juin 2005 18 au 21 octobre 2005 5 au 8 décembre 2005
POLICE DE L'ENVIRONNEMENT : TRONC COMMUN	72506 72507 72508 72510	3 jours	24 au 26 janvier 2005 14 au 16 mars 2005 5 au 7 avril 2005 21 au 23 septembre 2005
POLICE DES SITES ET DE LA PUBLICITE EXTERIEURE	73239	4 jours	A préciser
Développement Durable	EPICEA	Durée	Dates
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE et CONVENTION D'AARHUS	73111	2 jours	11 au 12 avril 2005
LA MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE DE PRECAUTION DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT	73112	2 jours	8 au 9 septembre 2005
LE DEVELOPPEMENT DURABLE EST-IL DU DROIT POSITIF ?	73113	2 jours	5 au 6 juillet 2005
Prévention des pollutions et des risques	EPICEA	Durée	Dates
Les installations classées			
POLICE DES DECHETS ET DES INSTALLATIONS CLASSEES	73209	4 jours	14 au 17 juin 2005
Les risques d'origine aquatique			
DIAGNOSTIC ET GESTION DES DIGUES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DES COURS D'EAU	73210 73211	3 jours	22 au 24 mars 2005 20 au 23 septembre 2005
Pollutions, nuisances, installations classées			
LE CONTENTIEUX DES INSTALLATIONS CLASSEES	73212	2 jours	3 au 4 février 2005
Risques naturels et majeurs			
ELABORATION DE PLANS DE PREVANTION DES RISQUES : PPR INCENDIES DE FORETS	73213	5 jours	21 au 25 novembre 2005
ELABORATION DE PLANS DE PREVENTION DES RISQUES : PPR INONDATIONS	73214	3 jours	5 au 7 avril 2005
Elaboration des PPR mouvement de terrain	73215	2 jours	29 au 30 novembre 2005

L'INFORMATION PREVENTIVE SUR LES RISQUES MAJEURS	73216	3 jours	25 au 27 janvier 2005
LE LOGICIEL GASPAR (GESTION ASSISTEE DES PROCEDURES RELATIVES AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES)	73217	1 jour	1er janvier au 31 décembre 2005
LES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS (PPR) : OBJECTIFS, CONTENUS ET MISE EN OEUVRE	73218	4 jours	19 janvier au 3 février 2005 (une session en 2 fois 2 jours)
Préparation à la crise et gestion de la crise liée aux inondations : rôle de l'ingénieur	73219	3 jours	30 mai au 1er juin 2005
Prévention des pollutions et des risques	EPICEA	Durée	Dates
Faune et Chasse	74212	2 jours	Deuxième semestre 2005
GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET PLANS DE CHASSE			
LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE	74213	5 jours	13 au 17 juin 2005
LA RÉGLEMENTATION DE LA CHASSE	74214	2 jours	Deuxième semestre 2005
LES ASSOCIATIONS COMMUNALES DE CHASSE AGRÉES – ACCA	74215	2 jours	10 au 11 mars 2005
RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ÉTABLISSEMENTS DÉTENANT DES ESPÈCES NON DOMESTIQUES	74216	3 jours	2 au 4 novembre 2005
BIODIVERSITÉ : UN ENJEU MAJEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	74211	2 jours	22 et 23 mars 2005
ENTRER DANS LA CULTURE NATURALISTE	74218	4 jours	11 au 14 octobre 205
BASES SCIENTIFIQUES DE LA GESTION PATRIMONIALE	74219	3 jours	2 au 4 novembre 2005
Natura 2000			
NATURA2000 – comprendre N2000 pour agir localement	74220	3 jours	28 au 30 septembre 2005

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin d'inscription est à reproduire et à retourner, **au plus tard 6 semaines avant le début du stage**, à l'IFORE, 6, rue Général Camou,75007 PARIS.

Titre du stage : Date :

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE (à remplir par l'agent)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom …….Prénom ……..……
Année de naissance :
Diplôme le plus élevé :
Téléphone professionnel : Fax :
Adresse électronique professionnelle (obligatoire) :

Téléphone mobile (facultatif) :

☐ Titulaire de la fonction publique ☐ Non titulaire

Grade :

Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D

Date de prise de fonction dans l'emploi actuel :

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT DE VOTRE AFFECTATION

Nom :

☐ Ministère de l'écologie / A. centrale
☐ Ministère de l'écologie /Diren
☐ DRIRE
☐ Ministère de l'équipement
☐ Ministère de l'agriculture
☐ Préfecture
☐ Autre ministère
☐ Etablissement public du MEDD
☐ Autre établissement public de l'Etat
☐ Collectivité locale
☐ Etablissement local
☐ Association
☐ Autre organisme privé
☐

Service ou direction dans lequel est affecté le stagiaire :

Adresse du service d'affectation à laquelle sera envoyée la convocation

Code postal

IDENTIFICATION DU SERVICE DE FORMATION (à remplir par l'employeur)

Nom du responsable de formation : .....
.....
Téléphone : Fax :
e-mail du service de formation (obligatoire pour obtenir les suites données à cette demande) :
.....
Qu'attendez-vous de votre agent à l'issue de la formation ?

<u>OBJECTIFS DE LA FORMATION</u> (à remplir par l'agent)

Dans quel cadre souhaitez-vous suivre cette formation ?

☐ Formation continue ☐ Prise de poste ☐ Préparation concours

Indiquez sommairement ce que vous attendez de ce stage :

Avez-vous déjà suivi une formation sur le même objet ? Oui ☐ Non ☐

Si Oui, quand ?

Je soussigné(e) m'engage à suivre l'intégralité du stage pour lequel je sollicite la présente inscription. **Signature de l'agent**	Le responsable administratif Pour inscription le : **Signature**	L'autorité hiérarchique Pour accord le : **Signature et cachet**